

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
20006112500023**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNE SIEA Caux Nord Est**

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie de EU

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Assainissement collectif (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	40
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	41
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	42
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	43
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	44
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	45
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 045 389,00	1 099 522,16
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 945 866,84
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 045 389,00	2 045 389,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 017 404,96	2 657 804,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	834 100,00	1 107 836,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 914 135,04	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 765 640,00	3 765 640,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		5 811 029,00	5 811 029,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	892 300,00	0,00	754 343,57	754 343,57	754 343,57
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,27	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses de gestion des services		942 300,27	0,00	804 343,57	804 343,57	804 343,57
66	Charges financières	75 800,00	0,00	68 000,00	68 000,00	68 000,00
67	Charges exceptionnelles	61 600,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	700,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	65 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 145 400,27	0,00	964 343,57	964 343,57	964 343,57
023	Virement à la section d'investissement (6)	928 551,73		592 045,43	592 045,43	592 045,43
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	411 200,00		489 000,00	489 000,00	489 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 339 751,73		1 081 045,43	1 081 045,43	1 081 045,43
TOTAL		2 485 152,00	0,00	2 045 389,00	2 045 389,00	2 045 389,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 045 389,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	812 817,77	0,00	693 522,16	693 522,16	693 522,16
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	209 000,00	0,00	144 000,00	144 000,00	144 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 021 817,77	0,00	837 522,16	837 522,16	837 522,16
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 021 817,77	0,00	837 522,16	837 522,16	837 522,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	260 000,00		262 000,00	262 000,00	262 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		260 000,00		262 000,00	262 000,00	262 000,00
TOTAL		1 281 817,77	0,00	1 099 522,16	1 099 522,16	1 099 522,16

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	945 866,84
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 045 389,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	819 045,43
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 999,96	1 999,96	1 999,96
	Total des opérations d'équipement	1 629 849,59	465 190,00	1 024 405,00	1 024 405,00	1 489 595,00
	Total des dépenses d'équipement	1 629 849,59	465 190,00	1 026 404,96	1 026 404,96	1 491 594,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	86 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00	83 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	586 000,00	0,00	583 000,00	583 000,00	583 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	672 000,00	0,00	666 000,00	666 000,00	666 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	533 871,12	368 910,00	63 000,00	63 000,00	431 910,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 835 720,71	834 100,00	1 755 404,96	1 755 404,96	2 589 504,96
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	260 000,00		262 000,00	262 000,00	262 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	260 000,00		262 000,00	262 000,00	262 000,00
	TOTAL	3 095 720,71	834 100,00	2 017 404,96	2 017 404,96	2 851 504,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	914 135,04
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 765 640,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 176 520,00	551 836,00	747 910,00	747 910,00	1 299 746,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	86 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00	83 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 999,96	1 999,96	1 999,96
	Total des recettes d'équipement	1 262 520,00	551 836,00	832 909,96	832 909,96	1 384 745,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	544 482,29	0,00	640 399,04	640 399,04	640 399,04
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	544 482,29	0,00	640 399,04	640 399,04	640 399,04
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	827 628,98	556 000,00	103 449,57	103 449,57	659 449,57
	Total des recettes réelles d'investissement	2 634 631,27	1 107 836,00	1 576 758,57	1 576 758,57	2 684 594,57
021	Virement de la section d'exploitation (4)	928 551,73		592 045,43	592 045,43	592 045,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	411 200,00		489 000,00	489 000,00	489 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 339 751,73		1 081 045,43	1 081 045,43	1 081 045,43
	TOTAL	3 974 383,00	1 107 836,00	2 657 804,00	2 657 804,00	3 765 640,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 765 640,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

819 045,43

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	754 343,57		754 343,57
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00		50 000,00
66	Charges financières	68 000,00	0,00	68 000,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00	0,00	25 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	2 000,00	489 000,00	491 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	65 000,00		65 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		592 045,43	592 045,43
	Dépenses d'exploitation – Total	964 343,57	1 081 045,43	2 045 389,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 045 389,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	83 000,00	0,00	83 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	262 000,00	262 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	583 000,00	0,00	583 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 489 595,00		1 489 595,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 999,96	0,00	1 999,96
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	431 910,00	0,00	431 910,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 589 504,96	262 000,00	2 851 504,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	914 135,04
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 765 640,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	693 522,16		693 522,16
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	144 000,00		144 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	262 000,00	262 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	837 522,16	262 000,00	1 099 522,16

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	945 866,84
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 045 389,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 299 746,00	0,00	1 299 746,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	83 000,00	0,00	83 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 999,96	0,00	1 999,96
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		489 000,00	489 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	659 449,57	0,00	659 449,57
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		592 045,43	592 045,43
	Recettes d'investissement – Total	2 044 195,53	1 081 045,43	3 125 240,96

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	640 399,04
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 765 640,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	892 300,00	754 343,57	754 343,57
611	Sous-traitance générale	160 000,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	800,00	800,00	800,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	340 000,00	132 043,57	132 043,57
618	Divers	0,00	100 000,00	100 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	500,00
6287	Remboursements de frais	120 000,00	120 000,00	120 000,00
6378	Autres taxes et redevances	270 000,00	400 000,00	400 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,27	50 000,00	50 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	50 000,27	50 000,00	50 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		942 300,27	804 343,57	804 343,57
66	Charges financières (b) (8)	75 800,00	68 000,00	68 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	43 000,00	38 000,00	38 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6681	Indemnité rbt anticipé emprunt à risque	2 800,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	61 600,00	25 000,00	25 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	41 600,00	5 000,00	5 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	700,00	2 000,00	2 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	700,00	2 000,00	2 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	65 000,00	65 000,00	65 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 145 400,27	964 343,57	964 343,57
023	Virement à la section d'investissement	928 551,73	592 045,43	592 045,43
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	411 200,00	489 000,00	489 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	411 200,00	489 000,00	489 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 339 751,73	1 081 045,43	1 081 045,43
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 339 751,73	1 081 045,43	1 081 045,43
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 485 152,00	2 045 389,00	2 045 389,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 045 389,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-30 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	30 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

SIEA Caux Nord Est - Assainissement collectif - BP - 2022

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	812 817,77	693 522,16	693 522,16
70611	Redevance d'assainissement collectif	692 817,77	608 522,16	608 522,16
70613	Participations assainissement collectif	120 000,00	85 000,00	85 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	209 000,00	144 000,00	144 000,00
741	Primes d'épuration	5 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	204 000,00	144 000,00	144 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 021 817,77	837 522,16	837 522,16
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 021 817,77	837 522,16	837 522,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	260 000,00	262 000,00	262 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	260 000,00	262 000,00	262 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		260 000,00	262 000,00	262 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 281 817,77	1 099 522,16	1 099 522,16

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	945 866,84
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 045 389,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	1 999,96	1 999,96
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	1 999,96	1 999,96
110	Opération d'équipement n° 110 (5)	203 850,00	0,00	0,00
112	Opération d'équipement n° 112 (5)	141 650,00	5 000,00	5 000,00
113	Opération d'équipement n° 113 (5)	51 000,00	0,00	0,00
114	Opération d'équipement n° 114 (5)	89 500,00	10 000,00	10 000,00
118	Opération d'équipement n° 118 (5)	67 000,00	0,00	0,00
119	Opération d'équipement n° 119 (5)	179 980,00	0,00	0,00
120	Opération d'équipement n° 120 (5)	255 000,00	5 000,00	5 000,00
121	Opération d'équipement n° 121 (5)	450 000,00	15 000,00	15 000,00
122	Opération d'équipement n° 122 (5)	132 050,00	5 000,00	5 000,00
123	Opération d'équipement n° 123 (5)	0,00	21 000,00	21 000,00
124	Opération d'équipement n° 124 (5)	0,00	376 425,00	376 425,00
125	Opération d'équipement n° 125 (5)	0,00	341 250,00	341 250,00
126	Opération d'équipement n° 126 (5)	0,00	71 000,00	71 000,00
127	Opération d'équipement n° 127 (5)	0,00	35 000,00	35 000,00
201	Opération d'équipement n° 201 (5)	59 819,59	139 730,00	139 730,00
Total des dépenses d'équipement		1 629 849,59	1 026 404,96	1 026 404,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	86 000,00	83 000,00	83 000,00
1021	Dotation	86 000,00	83 000,00	83 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	586 000,00	583 000,00	583 000,00
1641	Emprunts en euros	350 000,00	350 000,00	350 000,00
1681	Autres emprunts	150 000,00	150 000,00	150 000,00
1687	Autres dettes	86 000,00	83 000,00	83 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		672 000,00	666 000,00	666 000,00
4581106	106ème BCT (6)	24,52	0,00	0,00
4581112	112ème BCT (6)	455 000,00	50 000,00	50 000,00
4581114	114ème BCT (6)	6,60	0,00	0,00
4581118	118è BCT (6)	77 840,00	0,00	0,00
4582112	112è BCT (6)	1 000,00	5 000,00	5 000,00
4582114	114è bct (6)	0,00	5 000,00	5 000,00
4582118	118è bct (6)	0,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		533 871,12	63 000,00	63 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 835 720,71	1 755 404,96	1 755 404,96
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	260 000,00	262 000,00	262 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	260 000,00	262 000,00	262 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	106 000,00	106 000,00	106 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	26 000,00	26 000,00	26 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	126 000,00	128 000,00	128 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		260 000,00	262 000,00	262 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 095 720,71	2 017 404,96	2 017 404,96

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	834 100,00
-----------------------------------	-------------------

+

SIEA Caux Nord Est - Assainissement collectif - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			914 135,04
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			3 765 640,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 176 520,00	747 910,00	747 910,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	867 520,00	443 910,00	443 910,00
1313	Subv. équipt Départements	309 000,00	304 000,00	304 000,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	86 000,00	83 000,00	83 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	86 000,00	83 000,00	83 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 999,96	1 999,96
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	1 999,96	1 999,96
Total des recettes d'équipement		1 262 520,00	832 909,96	832 909,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	544 482,29	640 399,04	640 399,04
1068	Autres réserves	544 482,29	640 399,04	640 399,04
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		544 482,29	640 399,04	640 399,04
4581112	112è bcht (5)	0,00	5 000,00	5 000,00
4581114	114ème BCT (5)	0,00	5 000,00	5 000,00
4581118	118è bct (5)	0,00	3 000,00	3 000,00
4582106	106è BCT (5)	32 100,00	0,00	0,00
4582112	112è BCT (5)	693 848,98	68 482,31	68 482,31
4582114	114è BCT (5)	15 080,00	15 943,40	15 943,40
4582118	118è BCT (5)	86 600,00	6 023,86	6 023,86
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		827 628,98	103 449,57	103 449,57
TOTAL RECETTES REELLES		2 634 631,27	1 576 758,57	1 576 758,57
021	Virement de la section d'exploitation	928 551,73	592 045,43	592 045,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	411 200,00	489 000,00	489 000,00
28031	Frais d'études	41 000,00	110 000,00	110 000,00
28033	Frais d'insertion	2 200,00	4 000,00	4 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	375 000,00	375 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	368 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 339 751,73	1 081 045,43	1 081 045,43
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 339 751,73	1 081 045,43	1 081 045,43
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 974 383,00	2 657 804,00	2 657 804,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	1 107 836,00
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 765 640,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 110 (1)
LIBELLE : st rémy

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	151 785,26	a 3 850,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	149 745,26	3 850,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	149 745,26	3 850,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 850,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 112 (1)
LIBELLE : CRIEL EXTENSION DE RESEAUX**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 569 867,81	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 001,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 001,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 568 866,81	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 568 866,81	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 447 700,00	d 2 260,00
13	Subventions d'investissement	447 700,00	2 260,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	447 700,00	2 260,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	444 960,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 113 (1)
LIBELLE : RESEAU SOUS VIDE TOUFFREVILLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		97 514,81	a 26 440,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	97 514,81	26 440,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	97 514,81	26 440,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	4 200,00 d
13	Subventions d'investissement		4 200,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau		0,00
1313	Subv. équipt Départements		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
1681	Autres emprunts		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-22 240,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 114 (1)
LIBELLE : BAILLY - ST OUEN SOUS BAILLY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 807 961,06	a 36 990,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	38 408,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	37 688,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 769 552,17	36 990,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 769 552,17	36 990,00	10 000,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 44 486,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	44 486,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	10 286,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	34 200,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-2 504,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 118 (1)
LIBELLE : Diag Incheville longroy - gutenb

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		322 337,69	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	18 395,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	16 955,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	303 942,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	303 942,69	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 30 450,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	30 450,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	30 450,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	30 450,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 119 (1)
LIBELLE : Diagnostic assainissement Criel

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		169 791,54	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	169 791,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	169 071,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 120 (1)
LIBELLE : STEP gouchaupré

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	276 539,33	a 25 560,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	65 294,79	2 640,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	64 574,79	2 640,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	211 244,54	22 920,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	211 244,54	22 920,00	5 000,00	5 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 25 000,00	d 24 650,00
13	Subventions d'investissement	25 000,00	24 650,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	24 650,00
1313	Subv. équipt Départements	25 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	19 090,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 121 (1)
LIBELLE : Réhabilitat° résx incheville

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		16 430,00	a 218 025,00	15 000,00	b 15 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	16 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	13 570,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	218 025,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	218 025,00	15 000,00	15 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 161 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	161 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	100 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	61 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-72 025,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 122 (1)
LIBELLE : Diag Cuverville Sept Meules Fres

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		90,00	a 125 925,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	90,00	125 925,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	125 925,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	90,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 99 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	99 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	66 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	33 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-31 925,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 123 (1)
LIBELLE : Etude comparative boues covid

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	21 000,00	b 21 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 15 750,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 750,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	10 500,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	5 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 250,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 124 (1)
LIBELLE : Réhab Rxs Incheville centre

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	376 425,00	b 376 425,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	23 500,00	23 500,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	352 925,00	352 925,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	352 925,00	352 925,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 244 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	244 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	150 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	94 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-132 425,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 125 (1)
LIBELLE : Réhab Rsx Baromesnil StRémy

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	341 250,00	b 341 250,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	16 500,00	16 500,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	324 750,00	324 750,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	324 750,00	324 750,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 85 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	85 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	85 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-256 250,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 126 (1)
LIBELLE : Réhab Rxsx Criel bourg

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a	71 000,00	b	0,00
			0,00		71 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	71 000,00	71 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	70 900,00	70 900,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00
			d
			44 000,00
13	Subventions d'investissement		44 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau		27 000,00
1313	Subv. équipt Départements		17 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-27 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 127 (1)
LIBELLE : Diagnostic H2S

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	35 000,00	b 35 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 26 250,00
13	Subventions d'investissement	0,00	26 250,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	17 500,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	8 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 750,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201 (1)
LIBELLE : Travaux Inopinés

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		258 312,33	a 28 400,00	139 730,00	b 139 730,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 165,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	251 787,33	28 400,00	139 730,00	139 730,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	251 787,33	28 400,00	139 730,00	139 730,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 47 999,96
13	Subventions d'investissement	0,00	46 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	46 000,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 999,96
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	1 999,96

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-120 130,04
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 044 817,36									
1641 Emprunts en euros (total)					4 044 817,36									
10000800681	CREDIT AGRICOLE	05/09/2019	05/09/2019	05/12/2019	600 000,00	F			0,590		T	P	O	A-1
10001119465	CREDIT AGRICOLE	26/10/2020	26/10/2020	26/10/2020	300 000,00	F			0,360		T	C	O	A-1
50239437	CREDIT AGRICOLE	08/08/2017	28/08/2017	28/11/2017	600 000,00	F			1,460		T	P	O	A-1
542505	CREDIT AGRICOLE	08/08/2018	03/09/2018	03/12/2018	600 000,00	F			1,030		T	P	O	A-1
700043942	CREDIT AGRICOLE			21/08/2009	201 000,00	F			4,700		T	P	O	A-1
7000874829	CREDIT AGRICOLE	02/09/2013	12/09/2013	02/01/2014	460 550,70	F			2,860		A	P	O	A-1
A14160H2	CAISSE D'EPARGNE	22/11/2016	22/11/2016	01/01/2017	750 000,00	F			0,738		A	P	O	A-1
MOND11162	CAISSE FRANCAISE DE FINANC LOCAL			01/06/1995	142 997,18	F			8,300		A	P	O	A-1
MOND11163	CAISSE FRANCAISE DE FINANC LOCAL			01/06/1995	91 469,41	F			8,300		A	P	O	A-1
MOND11164	CAISSE FRANCAISE DE FINANC LOCAL			01/06/1995	100 616,35	F			8,300		A	P	O	A-1
MOND11165	CAISSE FRANCAISE DE FINANC LOCAL			01/05/1999	198 183,72	F			5,790		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

SIEA Caux Nord Est - Assainissement collectif - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 212 148,00								
1681 Autres emprunts (total)					2 212 148,00								
043117	AGENCE DE L'EAU	01/11/2010	01/11/2010	21/11/2008	16 800,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
06214100	AGENCE DE L'EAU			17/01/2008	46 800,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
06217800	AGENCE DE L'EAU			07/06/2009	60 700,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
070357	AGENCE DE L'EAU			12/12/2008	137 600,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
1001592	AGENCE DE L'EAU			31/07/2009	81 074,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
101	AGENCE DE L'EAU			01/12/2011	11 098,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
10291171	AGENCE DE L'EAU			21/12/2013	11 470,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
103108411	AGENCE DE L'EAU			15/05/2013	47 349,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
10460872	AGENCE DE L'EAU	08/10/2014	08/10/2014	07/10/2015	97 770,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
10461312	AGENCE DE L'EAU	08/10/2014	08/10/2014	07/10/2015	86 540,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
10461362	AGENCE DE L'EAU	08/10/2014	08/10/2014	07/10/2015	28 725,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
10483222	AGENCE DE L'EAU	08/10/2014	08/10/2014	07/10/2015	19 036,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
1052249	AGENCE DE L'EAU	29/08/2017	29/08/2017	29/08/2037	70 949,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
10524491/01	AGENCE DE L'EAU	24/03/2015	27/03/2015	23/03/2016	118 249,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
10524492	AGENCE DE L'EAU	08/08/2018	03/09/2018	09/03/2019	47 300,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
1063432	AGENCE DE L'EAU	11/05/2017	11/05/2017	11/05/2018	10 202,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
10634321	AGENCE DE L'EAU	07/08/2017	07/08/2017	07/08/2017	208 116,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
10634322	AGENCE DE L'EAU	16/10/2018	16/10/2018	16/10/2019	140 260,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
1071641	AGENCE DE L'EAU	05/12/2017	05/12/2017	05/12/2018	163 301,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
1071717	AGENCE DE L'EAU	11/02/2018	11/12/2018	11/12/2019	233 208,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
1075263	AGENCE DE L'EAU	05/06/2020	05/06/2020	05/06/2021	51 878,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
1084625	AGENCE DE L'EAU	11/09/2019	11/09/2019	11/09/2020	401 653,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
1086024	AGENCE DE L'EAU	13/12/2019	13/12/2020	13/12/2020	22 382,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
1089078	AGENCE DE L'EAU	31/12/2020	31/12/2020	30/12/2021	46 837,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
1090527	AGENCE DE L'EAU	11/05/2021	11/05/2021	11/05/2022	52 851,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					6 256 965,36								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

SIEA Caux Nord Est - Assainissement collectif - BP - 2022

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire DCEB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 486 190,89					36 351,71	0,00	329 944,77	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 486 190,89					36 351,71	0,00	329 944,77	0,00
10000800681		0,00	A-1	452 971,33	6,00	F	0,590		2 526,74	0,00	65 974,74	0,00
10001119455		0,00	A-1	267 144,44	8,00	F	0,360		917,24	0,00	32 974,00	0,00
50239437		0,00	A-1	443 095,68	10,00	F	1,460		6 259,84	0,00	38 352,56	0,00
542505		0,00	A-1	411 728,00	6,00	F	1,030		4 012,60	0,00	59 207,60	0,00
700043942		0,00	A-1	31 321,72	2,00	F	4,700		1 165,22	0,00	17 584,18	0,00
7000874829		0,00	A-1	215 706,02	6,00	F	2,860		6 169,19	0,00	33 485,02	0,00
A14160H2		0,00	A-1	506 594,51	10,00	F	0,738		4 204,73	0,00	48 796,00	0,00
MON011162		0,00	A-1	33 484,21	3,00	F	8,300		2 779,19	0,00	10 284,11	0,00
MON011163		0,00	A-1	21 418,03	3,00	F	8,300		1 777,70	0,00	6 578,36	0,00
MON011164		0,00	A-1	23 560,36	3,00	F	8,300		1 955,51	0,00	7 236,15	0,00
MON011165		0,00	A-1	79 166,59	7,00	F	5,790		4 583,75	0,00	9 492,05	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MIETP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 460 883,42					0,05	0,00	140 159,92	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 460 883,42					0,05	0,00	140 159,92	0,00

SIEA Caux Nord Est - Assainissement collectif - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
043117		0,00	A-1	1 120,00	1,00	F		0,000	1 120,00	0,00	0,00	0,00
06214100		0,00	A-1	3 120,00	1,00	F		0,000	3 120,00	0,00	0,00	0,00
06217800		0,00	A-1	4 046,62	2,00	F		0,000	4 046,62	0,05	0,00	0,00
070357		0,00	A-1	9 173,38	1,00	F		0,000	9 173,38	0,00	0,00	0,00
1001592		0,00	A-1	10 809,91	2,00	F		0,000	5 404,93	0,00	0,00	0,00
101		0,00	A-1	2 959,43	4,00	F		0,000	739,87	0,00	0,00	0,00
10281171		0,00	A-1	3 823,30	6,00	F		0,000	764,67	0,00	0,00	0,00
10310841/1		0,00	A-1	18 939,60	6,00	F		0,000	3 156,60	0,00	0,00	0,00
10460872		0,00	A-1	63 550,50	13,00	F		0,000	4 886,50	0,00	0,00	0,00
10461312		0,00	A-1	46 154,69	8,00	F		0,000	5 769,33	0,00	0,00	0,00
10461362		0,00	A-1	15 320,00	8,00	F		0,000	1 915,00	0,00	0,00	0,00
10483222		0,00	A-1	10 152,51	8,00	F		0,000	1 289,07	0,00	0,00	0,00
1052249		0,00	A-1	56 759,20	35,00	F		0,000	3 547,45	0,00	0,00	0,00
1052449/1/01		0,00	A-1	82 774,30	14,00	F		0,000	5 912,45	0,00	0,00	0,00
10524492		0,00	A-1	40 205,00	17,00	F		0,000	2 365,00	0,00	0,00	0,00
1063432		0,00	A-1	7 481,48	11,00	F		0,000	680,13	0,00	0,00	0,00
10634321		0,00	A-1	152 618,40	10,00	F		0,000	13 874,40	0,00	0,00	0,00
10634322		0,00	A-1	112 207,99	12,00	F		0,000	9 350,67	0,00	0,00	0,00
1071641		0,00	A-1	119 754,08	11,00	F		0,000	10 886,73	0,00	0,00	0,00
1071717		0,00	A-1	186 566,40	12,00	F		0,000	15 547,20	0,00	0,00	0,00
1075263		0,00	A-1	49 284,10	19,00	F		0,000	2 593,90	0,00	0,00	0,00
1084825		0,00	A-1	348 099,26	13,00	F		0,000	26 776,87	0,00	0,00	0,00
1086024		0,00	A-1	19 397,74	13,00	F		0,000	1 492,13	0,00	0,00	0,00
1089078		0,00	A-1	43 714,53	14,00	F		0,000	3 122,47	0,00	0,00	0,00
1090527		0,00	A-1	52 851,00	20,00	F		0,000	2 642,55	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 947 074,31					470 104,69	36 351,76	0,00	0,00

(9) Si agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 947 074,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
SIVOM Gamaches	0,00	80 640,00	1 597 842,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		928 000,00	928 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		583 000,00	583 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	350 000,00	350 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	150 000,00	150 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	83 000,00	83 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		345 000,00	345 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1021	Dotations	83 000,00	83 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	262 000,00	262 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	928 000,00	834 100,00	914 135,04	2 676 235,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 081 045,43	III 1 081 045,43
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 081 045,43	1 081 045,43
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	110 000,00	110 000,00
28033	Frais d'insertion	4 000,00	4 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	375 000,00	375 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	592 045,43	592 045,43

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 081 045,43	1 107 836,00	0,00	640 399,04	2 829 280,47

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 676 235,04
Ressources propres disponibles	IV	2 829 280,47
Solde	V = IV – II (6)	153 045,43

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

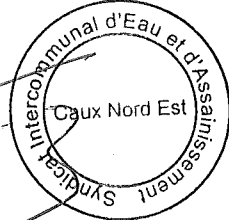
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 62
 Nombre de membres présents : 41
 Nombre de suffrages exprimés : 46

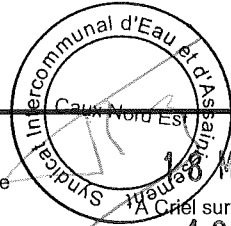
VOTES :
 Pour : 46
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 02/03/2022



Présenté par (1) Le Président,
 A Auquemesnil le 08/03/2022
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Auquemesnil, le 08/03/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



17 MARS 2022

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

18 MARS 2022

18 MARS 2022

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Comité Syndical.

[Handwritten signatures of various members of the assembly, including names like Gasser, Cukun, Beauvais, F. Bouché, and others.]

